

## PROTOCOLE MÉDICAL

<b>GY-2 : KYSTE OU MASSE ANNEXIELLE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC</b>	<b>N° : X2-0320-PM-033</b> <i>Révisée le 2019-06-17</i> <i>Résolution : 2019-0261</i>
Référence à une ordonnance : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

### PROFESSIONNELS HABILITÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS PAR LE PROTOCOLE

#### Professionnels

- Infirmière travaillant à l'accueil et orientation clinique (AOC)

#### Secteurs d'activités

- Accueil et orientation clinique.

### GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Pour toutes les usagères admissibles à l'AOC demandant une investigation en gynécologie pour kyste ou masse annexielle.

### INDICATIONS

- Pour toute usagère pour qui une investigation en gynécologie pour kyste ou masse annexielle est requise médicalement. Classer subaigüe B.

### CONDITIONS

- Faire les examens selon le type d'investigation déterminé par le médecin requérant.

### CONTRE-INDICATIONS

Si depuis la référence médicale:

- Température buccale sup ou égale à 38,5 °C;
- Douleur intense non soulagée par analgésique;
- Grossesse.

### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES/ SURVEILLANCE

Diriger l'usagère à l'urgence si :

- Grossesse ectopique ou suspicion;
- Hémopéritoine significatif.

<b>GY-2 : KYSTE OU MASSE ANNEXIELLE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC</b>	<b>N° : X2-0320-PM-033</b>
Adopté le : 2019-10-23 (2022-07-04)	Page 1 sur 2

Diriger à l'urgence si :

- Grossesse ectopique ou suspicion
- Hémopéritoine significatif

**GY-2 : KYSTE OU MASSE ANNEXIELLE**

